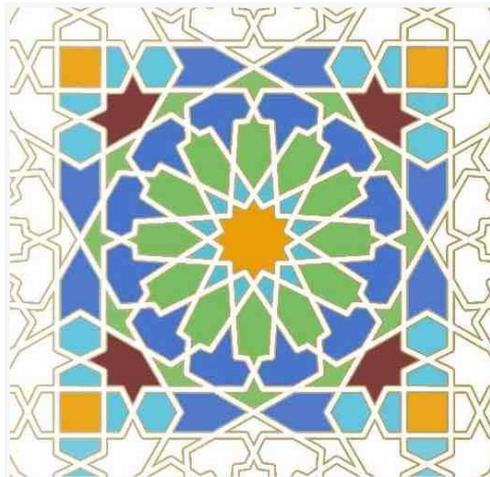


Arabe maghrébin

Licence LLCER

2024-2025

Brochure non contractuelle, à jour au 06 juin 2024.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Présentation

Générale.....	3
1. L'ARABE MAGHREBIN	3
1.1 Public visé	3
1.2 Objectifs de la formation.....	3
1.3 Quelques exemples de débouchés	3
2. L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE MAGHREBIN A L'INALCO	4
2.1 Historique de la spécialité dans l'établissement	4
2.2 Place de la spécialité dans l'offre de formation universitaire.....	4
2.3 L'arabe maghrébin à l'Inalco	4
Informations pratiques	6
Lieu d'enseignement.....	6
Inscription administrative	6
Inscription pédagogique	6
Secrétariat pédagogique.....	7
Autres liens utiles.....	7
Calendrier de l'année universitaire 2024-2025	7
Présentation du cursus.....	8
Objectifs pédagogiques	8
Principes généraux de la scolarité	8
Contrôle des connaissances	8
Organisation de la L1	9
La licence « Accès santé » (LAS) :	10
Les parcours possibles en L2-L3	10
Associations étudiantes	11
TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS	12
S1.....	16
S1.....	18
S1.....	20
S2.....	22
ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES	23

Présentation générale

1. L'ARABE MAGHREBIN

1.1 Public visé

Elèves titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent ; professionnels (secteur social, éducatif et culturel) sur validation des acquis de l'expérience. On commence la formation à zéro et la connaissance de ces langues ne faisant pas l'objet d'un enseignement dans le secondaire n'est donc pas nécessaire. On peut envisager des passerelles au niveau 2 pour des locuteurs natifs ayant choisi d'autres spécialités, mais un rattrapage sera nécessaire.

1.2 Objectifs de la formation

La Licence d'arabe maghrébin a pour objectif de former des spécialistes de langue, littérature et civilisation :

- ayant une solide maîtrise, orale et écrite, de l'arabe maghrébin étudié dans ses variétés enseignées à l'INALCO (arabe algérien, marocain, tunisien, libyen).
- ayant une bonne connaissance de l'environnement social et culturel maghrébin, mais également d'une connaissance de la situation de ces langues en France (l'arabe maghrébin fait partie des "Langues de France") et en Europe (Pays-Bas, Espagne...).
- disposant des instruments théoriques et méthodologiques de base qui leur permettront éventuellement l'accès à la recherche.

La formation comprend :

- l'enseignement pratique et théorique des langues (marocain, algérien, tunisien, libyen).
- l'initiation à d'autres variétés d'arabe maghrébin moins connues (hassaniyya de Mauritanie, dialectes des minorités juives), ainsi que le maltais, langue européenne.
- l'enseignement des bases de la dialectologie comparée et historique du Maghreb, indispensables pour tout travail de recherche ultérieur.
- la mise à niveau et le renforcement des connaissances dans le domaine des littératures maghrébines et de la création littéraire contemporaine au Maghreb et en diaspora
- l'enseignement de l'environnement culturel et social du Maghreb (ethnologie, anthropologie, sociologie) et de France, où ces langues sont très présentes.

1.3 Quelques exemples de débouchés

- Master 1 et 2 d'études arabes (Parcours arabe maghrébin), recherche et professionnel.
- Master 1 et 2 de FLE et autres masters de l'INALCO ou ailleurs.
- Concours de professeurs des écoles.
- Postes au concours de la Fonction publique demandant la licence.
- Concours des Affaires étrangères (Cadre d'Orient).
- Travailleurs sociaux en milieu immigré maghrébin, ou en milieu associatif.
- Enseignement et animation culturelle dans le milieu associatif.
- Journalisme.
- Formation complémentaire à une formation principale se rapportant au Maghreb (ethnologie, géographie, sociologie...).

2. L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE MAGHREBIN A L'INALCO

Il s'agit d'une formation unique en France et en Europe.

2.1 Historique de la spécialité dans l'établissement

L'arabe est enseigné à l'école des Langues Orientales depuis sa création en 1795. L'arabe "vulgaire" a fait l'objet d'un enseignement spécifique depuis le tout début du 19^{ème} siècle. Une chaire a été créée en 1824, où y sont enseignés tantôt l'arabe oriental, tantôt maghrébin, puis les deux simultanément. Ensuite en 1909 apparaît la chaire d'arabe oriental et en 1916, celle d'arabe maghrébin qui existent depuis lors.

Une première licence "langues du Maghreb" a été mise en place en 1993, qui combinait arabe maghrébin et berbère ; puis en 1995, la Licence d'arabe maghrébin a été créée et la Maîtrise en 1996. Elles ont été habilitées en mention FLE également.

En dehors des enseignements propres (langue, linguistique, littérature, civilisation arabes maghrébines), la Licence d'arabe maghrébin utilise également des enseignements disciplinaires du Département d'Etudes Arabes ou d'hébreu (judéo-arabe) : langue, linguistique, sociolinguistique, civilisation.

Par ailleurs, en France, l'arabe maghrébin fait partie depuis 1999 des langues considérées comme « langues de France » et, à ce titre, il est soutenu par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF, Ministère de la Culture).

2.2 Place de la spécialité dans l'offre de formation universitaire

L'INALCO est le seul établissement en France qui offre l'encadrement nécessaire à une licence d'arabe maghrébin. Il n'existe pas non plus d'autre cursus complet au niveau européen. De plus, l'INALCO est le seul établissement où des enseignements d'arabe dialectal, de dialectologie et de littérature sont dispensés au-delà de la simple initiation.

2.3 L'arabe maghrébin à l'Inalco

Selon les besoins et les objectifs des étudiant-e-s, les cours d'arabe maghrébin à l'INALCO peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence et master) ou **diplômes d'établissement** (sur 4 niveaux).

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours d'arabe maghrébin en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ects). Les cours sont également accessibles dans le cadre du [Passeport Langues O'](#), une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 24 crédits CTS. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ») de l'arabe maghrébin. Pour les diplômes d'établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site Internet de l'INALCO (page « [Formations](#) » du département Arabe).

L'équipe enseignante

Nom	Statut	Discipline
AÏT FERROUKH Farida	MC	Littératures maghrébines
BARONTINI Alexandrine	MC	Arabe marocain et anthropologie
COMOLLI Nadia	CC	Arabe marocain et dialectologie
FALCHETTA Jacopo	CC	Arabe marocain
FAYALA Abdelwahid	PRCE	Arabe tunisien
GRIMA Adrian	CC	Maltais
LARBI Esma	CC	Arabe algérien
LOUCHKLI Mohamed Amine	CC	Arabe marocain
MADOUNI Jihane	MC	Arabe algérien
MAJDOUB Hedi	CC	Arabe tunisien
OULD MOHAMMED BABA Ahmed Salem	CC	Hassâniyya
PEREIRA Christophe	PU	Arabe libyen et marocain
TEDGHI Joseph	PU	Judéo-arabe
ZIZOUNE Aïcha	CC	Arabe marocain et anthropologie

Responsable de Licence LLCER, langue « Arabe Maghrébin » :

Mme Farida Aït Ferroukh : farida.aitferroukh@inalco.fr

Secrétariat pédagogique (bureau 3.41A) :

Mme. Baya Dib : secretariat.arabe@inalco.fr

Tél. : 01 81 70 11 34

Directeur du Département d'Arabe : M. Mathias Hoorelbeke

mathias.hoorelbeke@inalco.fr

Directeurs adjoints :

M. Bruno Herin

bruno.herin@inalco.fr

M. Francesco Chiabotti

francesco.chiabotti@inalco.fr

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<https://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#).

Sur dérogation, l'inscription est également possible hors-Parcoursup au mois de septembre (voir les dates limites sur le site à l'adresse ci-dessous)

Plus d'informations : <https://www.inalco.fr/inscriptions-administratives>

Des inscriptions directes aux niveaux L2 et L3 sont également possibles sous conditions via Ecandidat.

Etudiants internationaux : <https://www.inalco.fr/candidater-un-cursus-diplomant>

Inscription pédagogique

Indispensable pour passer les examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'INALCO :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-pedagogiques>

Pour en savoir plus sur l'inscription en parcours Licence+ pour les L1 qui bénéficieront des dispositifs d'accompagnement individuel, de formation et de soutien personnalisé, complémentaires du cursus de licence et destinés à favoriser la réussite des étudiant-e-s, veuillez-vous reporter à la page dédiée :

<https://www.inalco.fr/licences-llcer-parcours-de-reussite-amenages>

Attention : pour certains choix d'enseignements, notamment les UE4 d'ouverture de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, au secrétariat pédagogique.

De même, l'inscription dans le parcours « Licence + » (UE4 de L1) pour les étudiant-e-s admis-e-s en catégorie « oui-si » doit être complétée au secrétariat pédagogique.

L'inscription dans le parcours « Licence + » (UE4 de L1) pour les étudiant-e-s admis-e-s en catégorie « oui-si » se fait en ligne. Pour toute question, les étudiant-e-s sont invité-e-s à s'adresser Mme Elisabeth Collard, responsable du service de la Réussite et Vie Étudiante (REVE), bureau 3.24.

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétariat pédagogique (bureau 3.41A) :

Mme. Baya Dib

secretariat.arabe@inalco.fr

Tél. : 01 81 70 11 34

Autres liens utiles

- Brochures pédagogiques du département Arabe : <https://www.inalco.fr/etudes-arabes>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <https://www.inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr/>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr/> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens).
- Bourses et aides diverses : <https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr/>

Calendrier de l'année universitaire 2024-2025

Le calendrier de l'année universitaire :

<https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Rentrée : lundi 16 septembre 2024.

Réunions de rentrée : semaine du 9 septembre 2024.

Présentation du cursus

La licence d'arabe maghrébin s'adresse aussi bien aux personnes à la recherche d'une formation initiale principale qu'à celles désireuses de compléter une autre formation suivie antérieurement ou en parallèle. Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance de la langue peuvent contacter le/la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements.

Objectifs pédagogiques

- 1) Doter les étudiant-e-s d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication en arabe maghrébin (niveau de compétence visé : A1 en fin de 1^{re} année, A2 en fin de 2^e année et B1 en fin de 3^e année).
- 2) Fournir une connaissance générale de l'histoire, des cultures et des sociétés maghrébines, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels.
- 3) Insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional et européen, les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'INALCO ou dans un autre établissement.

Principes généraux de la scolarité

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue (par exemple AMA pour l'arabe maghrébin) ou le parcours, suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu**, et l'**assiduité aux cours** est de rigueur.

- En cas de double cursus ou de travail salarié, il est possible de demander une **dispense d'assiduité** aux cours. Un formulaire, disponible sur le site doit être imprimé et la demande effectuée la date indiquée sur ledit formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire auprès du secrétariat.

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle final) en cours de semestre (sauf dérogation).

- **Deux sessions d'examens** sont organisées à la fin de chaque semestre. Les étudiant-e-s ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre.

- Les étudiant-e-s ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage**.

- Les notes obtenues dans les EC d'une même UE **se compensent** entre elles :

- Une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
- Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
- De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiant-e-s qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
- Il n'y a pas de compensation entre années.
- En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant-e est alors défaillant-e.

- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'INALCO. Les étudiant-e-s sont vivement encouragé-e-s à lire attentivement ce document : <https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

- **Lexique du relevé de notes**

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant

AJAC : Ajourné autorisé à continuer, sur conditions : l'étudiant-e ayant achevé sa première (ou deuxième) année de licence avec un semestre non compensable peut demander au président du jury, à partir d'une moyenne de 8 sur 20 à ce semestre (et ce, sans autre critère), son passage conditionnel en deuxième (ou troisième) année. (Se référer aux modalités de contrôle des connaissances).

Organisation de la L1

En L1, chaque semestre comporte trois UE, l'UE1 Langue (18 ects), l'UE2 Littérature et langue (6 ects) et l'UE3 Enseignements régionaux (6 ects).

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans le parcours « Licence + » (admis en catégorie « oui-si »), l'UE4 comporte un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé ([voir la brochure spécifique aux parcours L1+ et Tempo](#)).

La licence « Accès santé » (LAS) :

L'Inalco en collaboration avec Université de Paris proposent depuis la rentrée 2020 des Licences « Accès Santé » (LAS) dans différentes langues « orientales » (langues concernées : Albanais, Arabe littéral, Arabe maghrébin, Arménien, Grec moderne, Hébreu moderne, Hindi, Khmer, Malgache, Polonais, Roumain, Russe, Swahili, Turc, Wolof).

L'enseignement en langue et en « civilisation » sera organisé en présentiel à l'Inalco (60 ECTS). Parallèlement, l'étudiant-e suivra des enseignements de la mineure « santé » en distanciel mise en place par Université de Paris (12 ECTS). Cette formation très exigeante s'adresse aux étudiant-e-s doué-e-s en langue et curieux-curieuses des aires culturelles où elles sont parlées, et ayant un très fort intérêt pour les disciplines scientifiques.

Les parcours possibles en L2-L3

En deuxième année (L2), l'étudiant-e poursuit l'étude de la langue et civilisation choisie (UE1 et UE2). Il-elle détermine aussi l'orientation qu'il-elle veut donner à sa licence en optant pour l'un des trois parcours proposés en UE3 et UE4 : parcours régionaux, thématiques et disciplinaires, et parcours professionnalisants.

Pour le **parcours régional** et les **parcours thématiques et disciplinaires**, l'UE3 est choisie dans l'offre du département.

- **Parcours régional** : les étudiant-e-s en parcours régional choisissent leurs enseignements d'UE3 (enseignements régionaux de civilisation ou d'initiation à une autre langue) dans l'offre du Département. Ils-elles sont libres de choisir les cours d'UE4 qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêts : les UE4 comprennent chacune 2 EC (6 ECTS) qui peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale ou des cours thématiques et disciplinaires (portant sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale).

- **Parcours thématiques et disciplinaires** : L'UE3 est choisie dans l'offre du département. En UE4, l'étudiant peut choisir l'un des 12 parcours thématiques et disciplinaires proposés. Dans ce cas, il suit les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants :

- Anthropologie (ANT),
- Arts du monde (ART)
- Enjeux politiques mondiaux (ENJ),
- Environnement (ENV),
- Genres et sexualités dans le monde (GSM),
- Histoire connectée du monde (HCM),
- Linguistique (LGE),
- Littératures, arts et traduction (LIT),
- Oralité (ORA),
- Philosophies d'ailleurs (PHI),

- Religion (REL),
- Violence, migrations, mémoire (VMM).

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé.

Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'INALCO : <https://www.inalco.fr/formations/licences-l1cer-parcours-thematiques-et-disciplinaires>

• **Parcours professionnalisant (accès sur dossier)** : dans ce type de parcours, l'UE3 et l'UE4 sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes : Commerce international (CI) ; Communication et formations interculturelles (CFI) ; Didactique des langues (DDL) ; Relations internationales (RI) ; Traitement automatique des langues (TAL).

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur le site internet de l'Inalco : <https://www.inalco.fr/formations/licence-l1cer-parcours-professionnalisant>

Associations étudiantes

Assila

Salle : 2.07

Mail : assila.inalco@gmail.com

Instagram : https://www.instagram.com/assila_inalco/

TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE 1- SEMESTRE 1- 30 ECTS

UE1: Langue 18 ECTS

S 1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadair e
	AMAA110a	Marocain - Grammaire niveau 1 Au premier semestre, il s'agit d'acquérir les structures morphologiques et syntaxiques de base (phrase nominale, participes, interrogatifs, prépositions, pronoms personnels, négation...) ainsi que la conjugaison en présentant les notions de racine et de schème.	3	1h15
	AMAA110b	Marocain - Pratique niveau 1 Il s'agira d'acquérir et de mettre en œuvre lexicale, vocabulaire et structures à partir de situations de communication (se présenter, les salutations...) utiles et favorisant l'expression, en prenant d'emblée en compte la variation (liée à l'âge, à l'espace ...).	3	1h15
	AMAA110c	Algérien - Grammaire niveau 1 Le cours d'arabe algérien permet d'acquérir les bases de cette langue par une description de son fonctionnement (morphologique, syntaxique et lexical).	3	1h15
	AMAA110d	Algérien - Pratique niveau 1	3	1h15
	AMAA110e	Tunisien - Grammaire niveau 1	3	1h15
	AMAA110f	Tunisien - Pratique niveau 1	3	1h15

UE2 : Littérature et langue 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire Hebdomadaire
	AMAA120a	Littératures maghrébines 1 Le premier semestre sera consacré à la présentation des principaux répertoires de la tradition littéraire nord-africaine dont l'oralité est le socle. Elle est à découvrir à travers les formes longues (mythes, légendes, gestes, contes) et les formes courtes (proverbes, dictons...).	3	1h30
	ALIA120a	Initiation à l'arabe littéral 1	3	2h

UE3 : Enseignements régionaux 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	MOMA120a	Introduction à l'histoire contemporaine du monde arabe et du Moyen-Orient	3	3h
	MOMA120b	Introduction à la géographie et à l'anthropologie du Maghreb et du Moyen-Orient	3	1h30

LICENCE 1 - SEMESTRE 2- 30 ECTS

UE1: Langue 18 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB110a	Marocain - Grammaire niveau 1 Au second semestre, on approfondira l'étude de la morphologie et de la syntaxe : nombres et comptage, du système verbal et aspectuel (valeurs de l'inaccompli et de l'accompli), expression du passé et du futur.	3	1h15
	AMAB110b	Marocain - Pratique niveau 1 Au second semestre, on poursuivra l'acquisition et la mise en œuvre du vocabulaire et des structures à partir de situations de communication utiles et favorisant l'expression, en prenant d'emblée en compte la variation (liée à l'âge, à l'espace ...).	3	1h15
	AMAB110c	Algérien - Grammaire niveau 1 Le cours d'arabe algérien permet d'acquérir les bases de cette langue par une description de son fonctionnement (morphologique, syntaxique et lexical).	3	1h15
	AMAB110d	Algérien - Pratique niveau 1	3	1h15
	AMAB110e	Tunisien - Grammaire niveau 1	3	1h15
	AMAB110f	Tunisien - Pratique niveau 1	3	1h15

UE2 : Littérature et langue 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB120a	Littératures maghrébines 2 Le second semestre sera consacré à la présentation des principaux répertoires de la tradition littéraire nord-africaine dont l'oralité est le socle. Elle est à découvrir à travers les performances collectives, parmi elles les formes spectaculaires (Yennayer, Bu Jjud, tburida/tiferwin « art équestre »), les performances individuelles (Baba Salem/Bu Saâdiya, le meddah/hlayqi...) et le répertoire	3	1h30

		féminin (boqala, taḥwif...).		
	ALIB120a	Initiation à l'arabe littéral 2	3	2h

UE3 : Enseignements régionaux 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	MOMB120a	Introduction à l'histoire contemporaine du monde arabe et du Moyen-Orient	3	3h
	MOMB120b	Introduction à la géographie et à l'anthropologie du Maghreb et du Moyen-Orient	3	1h30

LICENCE 2 - SEMESTRE 1- 30 ECTS

UE1 : Langue 12 ECTS

S1	Code UE et EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA210a	Algérien - Grammaire niveau 3 Au cours de cet enseignement, nous étudierons la dérivation verbale puis la formation des schèmes nominaux. Nous aborderons également la notion de racine.	2	1h
	AMAA210b	Algérien - Pratique niveau 3 Des travaux sur textes permettent d'illustrer les points de grammaire.	1,5	1h
	AMAA210c	Tunisien - Grammaire niveau 3	2	1h30
	AMAA210d	Tunisien - Pratique niveau 3 Renforcement de la pratique de la langue à travers des textes choisis (journaux et pièces de théâtre en arabe tunisien)	1,5	1h
	AMAA210e	Marocain - Grammaire niveau 3 Les enseignements de grammaire de l'arabe marocain portent essentiellement sur la morphologie verbale (tous les types de verbes de la 2 ^e à la 10 ^e forme) ainsi que des questions de morphosyntaxe telles que l'expression du comparatif et du superlatif, les démonstratifs et les relatives (etc.).	2	1h30
	AMAA210f	Marocain - Pratique niveau 3 Il s'agit de poursuivre le travail sur la compréhension, la reformulation, et l'expression orale à l'aide de documents audio-visuels, des exercices, des mises en situation et des jeux favorisant l'interaction.	1,5	1h30
	AMAA210g	Initiation à l'arabe littéral 3	2	1h30

UE2 : Littérature, dialectologie et civilisation 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA220a	Littératures maghrébines 3 À partir de corpus variés, le premier semestre sera centré sur l'étude des principaux aspects formels de la création littéraire contemporaine en Afrique du Nord et se focalisera essentiellement sur le roman et la poésie francophones et la chanson sur les deux rives de la Méditerranée (Maghreb et diaspora).	3	1h30
	MOMA220e	Initiation à la dialectologie arabe Ce cours vient en soutien à vos apprentissages langagiers et vous aide à concevoir une image plus précise de la façon dont les dialectes arabes varient les uns des autres et de ce qu'ils ont en commun. Le premier semestre se concentre sur la mise en place d'une réflexion personnelle au sujet des représentations mentales sur les langues et le langage ainsi que sur l'utilisation d'outils nécessaires à l'analyse linguistique d'échantillons en arabe dialectal. Des éléments de phonétique articulatoire et de phonologie, des questions relatives à la pratique de la transcription sont ainsi abordés avant de voir ce que recouvrent les distinctions faites entre dialectes de nomades et dialectes de sédentaires et entre dialectes maghrébins et dialectes orientaux. Le second semestre s'attache à montrer la diversité des dialectes arabes soit en mettant en avant des caractéristiques largement répandues ou plus localisées, soit en traitant de thématiques particulières (comme l'organisation du système verbal).	3	1h30
	MOMA220c	Histoire moderne du monde arabe (Maghreb, Machreq, XVIe-XIXe siècle)	3	1h30

UE3: Enseignements régionaux 3 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA230a	Arabe libyen Les étudiants sont initiés à la pratique et à la grammaire de l'arabe libyen de Tripoli.	3	1h30

UE4 : 6 ECTS *Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiant-e.*

LICENCE 2 - SEMESTRE 2 - 30 ECTS

UE1 : Langue 12 ECTS

S1	Code UE et EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB210a	Algérien - Grammaire niveau 4 Au cours de cet enseignement, nous étudierons la dérivation verbale puis la formation des schèmes nominaux. Nous aborderons également la notion de racine.	2	1h
	AMAB210b	Algérien - Pratique niveau 4 Des travaux sur textes permettent d'illustrer les points de grammaire.	1,5	1h
	AMAB210c	Tunisien - Grammaire niveau 4	2	1h30
	AMAB210d	Tunisien - Pratique niveau 4 Renforcement de la pratique de la langue à travers des textes choisis (journaux et pièces de théâtre en arabe tunisien)	1,5	1h
	AMAB210e	Marocain - Grammaire niveau 4 Les enseignements de grammaire de l'arabe marocain portent essentiellement sur la morphologie verbale (tous les types de verbes de la 2 ^e à la 10 ^e forme) ainsi que des questions de morphosyntaxe telles que l'expression du comparatif et du superlatif, les démonstratifs et les relatives (etc.).	2	1h30
	AMAB210f	Marocain - Pratique niveau 4 Il s'agit de poursuivre le travail sur la compréhension, la reformulation, et l'expression orale à l'aide de documents audio-visuels et des exercices, mises en situation et jeux favorisant l'interaction.	1,5	1h30
	AMAB210g	Initiation à l'arabe littéral 4	2	1h30

UE2 : Littérature, dialectologie et civilisation 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB220a	Littératures maghrébines 4 À cheval entre création traditionnelle/ contemporaine, anthropologie/littérature, rituel/écriture, le signe (sémiologique) interpelle peintres et écrivains. Cette fascination est à explorer à travers 3 axes : le signe dans les arts traditionnels ; le corps marqué (tatoué) ; du corps-signe au « corps sans » (circoncis) porteur de la doxa. Dès lors, l'écriture des romanciers-poètes, « fleur de sang tatouée », se fait subversion et raconte « ... la mutilation ».	3	1h30
	MOMB220e	Initiation à la dialectologie arabe Ce cours vient en soutien à vos apprentissages langagiers et vous aide à concevoir une image plus précise de la façon dont les dialectes arabes varient les uns des autres et de ce qu'ils ont en commun. Le premier semestre se concentre sur la mise en place d'une réflexion personnelle au sujet des représentations mentales sur les langues et le langage ainsi que sur l'utilisation d'outils nécessaires à l'analyse linguistique d'échantillons en arabe dialectal. Des éléments de phonétique articulatoire et de phonologie, des questions relatives à la pratique de la transcription sont ainsi abordés avant de voir ce que recouvrent les distinctions faites entre dialectes de nomades et dialectes de sédentaires et entre dialectes maghrébins et dialectes orientaux. Le second semestre s'attache à montrer la diversité des dialectes arabes soit en mettant en avant des caractéristiques largement répandues ou plus localisées, soit en traitant de thématiques particulières (comme l'organisation du système verbal).	3	1h30
	MOMB220c	Histoire moderne du monde arabe (Maghreb, Machreq, XVIe-XIXe siècle)	3	1h30

UE3: Enseignements régionaux 3 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB230a	Arabe libyen On poursuit la pratique de l'arabe libyen et l'apprentissage de sa grammaire à partir de textes et de corpora oraux.	3	1h30

UE4 : 6 ECTS *Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiant-e.*

LICENCE 3 – SEMESTRE 1- 30 ECTS

UE1 : Langue 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA310a	Algérien - Etudes de textes niveau 5 L'enseignement en L3 se fait à partir de textes contemporains algérien (films, chansons, théâtre...).	3	1h30
	AMAA310b	Tunisien - Etudes de textes niveau 5 L'enseignement en L3 est basé sur l'étude de textes littéraires contemporains tunisiens	3	2h30
	AMAA310c	Marocain - Etudes de textes niveau 5 Il s'agira d'approfondir le contenu théorique (syntaxe, tournures, système aspectuel...) ; d'étudier la variation des parlers marocains et des genres littéraires (théâtre, litt. orale, Məḥūn, chansons – genre traditionnels et modernes – contes, proverbes, productions culturelles actuelles...) ; et de poursuivre le travail sur l'expression.	3	1h30

UE2: Littérature et dialectologie 6 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA320a	Littératures maghrébines 5 À partir de l'étude de divers corpus, chacun des deux semestres sera consacré au rapport entre littérature et histoire . Après une introduction du sujet et la mise en place de concepts, le premier semestre sera centré sur la <i>fictionnalisation de l'histoire</i> : de l'antiquité à la période médiévale.	3	1h30
	AMAA320b	Dialectologie comparée de l'arabe maghrébin I Pour ce cours de dialectologie comparée de l'arabe en domaine maghrébin, on se propose, d'une part, d'aborder des travaux majeurs de cette discipline et de s'intéresser à des questionnements plus récents qui occupent son actualité. Citons pour les premiers la géographie linguistique de Jean Cantineau sur les parlers algériens et pour les seconds la notion de dialectes de nomades. D'autre part, des cas pratiques seront étudiés, par exemple : la manière dont se réalisent les consonnes dites sifflantes et celles dites chuintantes (pourquoi observe-t-on des formes variées, telles que <i>zūġ, zūž, žūž, zūz</i> « deux » pour une racine *ZWġ ?), la forme et l'emploi des pronoms personnels (que se passe-t-il quand <i>enti</i> ne dénote pas le féminin ?), l'expression de la possession (dans un parler donné, emploie-t-on <i>madāmt-i ? l-madām tā-i/dyāl-i</i> /etc. ?). Une part est également faite en cours à la construction de problématiques permettant l'analyse des parlers maghrébins.	3	1h30

UE3: Enseignements régionaux 9 ECTS

S1	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAA330a	Introduction à l'anthropo-sociologie du Maghreb I Après une présentation historique de la construction de l'anthropologie, des préoccupations anthropologiques, et des outils méthodologiques, on s'intéressera notamment aux travaux portant sur les structures sociales et familiales, les identités, contacts et métissages, les langues et cultures.		
	AMAA330b	Initiation au judéo-arabe	3	1h30
	MOMA320g	Sociolinguistique de l'arabe	3	1h30
	MOMA320h	<u>ou</u> L'arabe dans son contexte sémitique	3	1h30

UE4: 6 ECTS *Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiante.*

LICENCE 3 – SEMESTRE 2- 30 ECTS

UE1 : Langue 9 ECTS

S2	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB310a	Algérien - Etudes de textes niveau 5 L'enseignement en L3 se fait à partir de textes contemporains algériens (films, chansons, théâtre...).	3	1h30
	AMAB310b	Tunisien - Etudes de textes niveau 5 L'enseignement en L3 est basé sur l'étude de textes littéraires contemporains tunisiens	3	2h30
	AMAB310c	Marocain - Etudes de textes niveau 5 Poursuite du travail du premier semestre.	3	1h30

UE2: Littérature et dialectologie 6 ECTS

S2	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB320a	Littératures maghrébines 6 À partir de l'étude de divers corpus, chacun des deux semestres sera consacré au rapport entre littérature et histoire . Le second semestre sera centré sur <i>l'historicisation des textes littéraires à leur mythification</i> et/ou <i>démystification</i> : du moyen-âge à la période contemporaine.	3	1h30
	AMAB320b	Dialectologie comparée de l'arabe maghrébin II Pour ce cours de dialectologie comparée de l'arabe en domaine maghrébin, on se propose, d'une part, d'aborder des travaux majeurs de cette discipline et de s'intéresser à des questionnements plus récents qui occupent son actualité. Citons pour les premiers la géographie linguistique de Jean Cantineau sur les parlers algériens et pour les seconds la notion de dialectes de nomades. D'autre part, des cas pratiques seront étudiés, par exemple : la manière dont se réalisent les consonnes dites sifflantes et celles dites chuintantes (pourquoi observe-t-on des formes variées, telles que <i>zūġ</i> , <i>zūž</i> , <i>žūž</i> , <i>zūz</i> « deux » pour une racine *ZWĠ ?), la forme et l'emploi des pronoms personnels (que se passe-t-il quand <i>enti</i> ne dénote pas le féminin ?), l'expression de la possession (dans un parler donné, emploie-t-on <i>madāmt-i</i> ? <i>l-madām tāʿ-i/dyāl-i</i> /etc. ?). Une part est également faite en cours à la construction de problématiques permettant l'analyse des parlers maghrébins.	3	1h30

UE3: Enseignements régionaux 9 ECTS

S2	Code UE & EC	Descriptifs	ECTS	Volume horaire hebdomadaire
	AMAB330a	<p>Introduction à l'anthropo-sociologie du Maghreb II</p> <p>A la suite du premier semestre, la réflexion se concentrera sur les phénomènes de migrations et de diasporisations, autour des thématiques telles : les langues et cultures, les représentations, les acteurs et les pratiques.</p>	3	1h30
	AMAB330b	<p>Initiation à la langue et à la littérature hassaniyya</p> <p>Le cours permettra aux étudiants de connaître les aspects sociolinguistiques de l'arabe mauritanien et d'en avoir une description du point de vue linguistique (aspects phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux). Il leur permettra également d'apprendre et d'utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.</p> <p>Présentation d'un bref panorama de la littérature hassan axée sur la poésie, <i>le-ghne</i>.</p>	3	2h
	AMAB330c	<p>Initiation au Maltais</p> <p>Le cours permet aux étudiants d'apprendre à lire l'alphabet maltais, d'étudier les structures principales de la langue (formations nominales et verbales), de se familiariser avec les problèmes liés au trilinguisme maltais/anglais/italien des locuteurs, et de s'entraîner à former eux-mêmes des énoncés simples en maltais.</p>	3	1h30

UE4: 6 ECTS Enseignements complémentaires ou de spécialisation à compléter par l'étudiant-e.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Littératures maghrébines (F. Aït Ferroukh) :

L1 :

- BELHALFAOUI, Mohamed. *La Poésie arabe maghrébine d'expression populaire. Texte arabe et traduction française*. Paris, Maspero : 1973.
- BEN CHENEB, Mohammed. *Proverbes d'Algérie et du Maghreb*. Paris, Maisonneuve-Larose : 2003.
- DÉJEUX, Jean. *Djoh'a héros de la tradition orale arabo-berbère hier et aujourd'hui*. Québec, Sherbrooke : 1978.
- DIB, Souheil. *Anthologie de la poésie populaire algérienne d'expression arabe*. Paris, L'Harmattan : 1987.
- FROBENIUS, Léo. *Contes kabyles. Sagesse*. TI. Aix-en-Provence, Édisud : 1999.
- GALLEY, Micheline. *Badr az-Zîn et six contes algériens*. Paris, Armand Colin / Classiques africains : 1971
- SAADA, Lucienne. *La Geste hilalienne. Version de Bou Thadi (Tunisie)*. Paris, Gallimard : 1985
- YELLES-CHAOUCHE, Mourad. *Le Hawfi. Poésie féminine et tradition orale au Maghreb*. Alger, OPU : 1990.

L2 :

- ALLOULA, Abdelkader. *Les Généreux*. Trad. M. Benyoucef. Paris, Actes Sud-Papiers, 1995/*Les Sangsues*. Trad. M. Benyoucef. Paris, Actes Sud « Papiers », 2002
- BEN JELLOUN, Tahar, *Moha le fou, Moha le sage*. Paris, Le Seuil « Points », 1978 / *L'Enfant de sable*. Paris, Le Seuil « Points », 1985.
- BOUDJEDRA, Rachid. *L'insolation*. Paris, Gallimard : 1972.
- BRAHIMI, Denise. *Taos Amrouche, romancière*. Paris, Éditions Joëlle Losfeld : 2009.
- DAOUDI, B. / MILIANI, H. *Beurs' mélodies. Cent ans de chansons immigrées du blues berbère au rap beur*. Paris, Séguier : 2002.
- LE BAUT, Réjane. *Jean El-Mouhoub Amrouche. Un Algérien universel*. Paris, Alteredit : 2006.
- GARMADI, Salah. *Nos ancêtres les Bédouins (poèmes)*. Paris, P. J. Oswald : 1975.
- KHATIBI, Abdelkebir. *La mémoire tatoutée*. Paris, Denoël : 1982.
- LAÂBI, Abdellatif. *Le règne de barbarie*. Paris, Seuil : 1980.
- MEDDEB, Abdelouahab. *Phantasia*. Paris, Sindbad : 1999.

L3 :

- AÏT FERROUKH, Farida. *Kateb Yacine et Debza au cœur du Printemps berbère*. (Préface Mourad Yelles). Alger, Éditions Koukou : 2022.
- BENOÎT, Pierre. *L'Atlantide*. Paris, Albin Michel : 1919.
- BOUDJEDRA, Rachid. *La prise de Gibraltar* (traduit de l'arabe par A. Moussali). Paris, Denoël : 1987.
- BEN JELLOUN, Tahar. *Harrouda*. Paris, Gallimard : 1973.
- DJAQOUT, Tahar. *L'invention du désert*. Paris, Seuil : 1987.
- FARÈS, Nabile. *Mémoire de l'absent*. Paris, Seuil : 1974.
- KATEB, Yacine. *Nedjma*. Paris, Seuil : 1967. / *L'œuvre en fragments*. Paris, Sindbad : 1987.
- KHAÏR-EDDINE, Mohamed. *Agadir*. Paris, Seuil : 1967.
- KRÉA, Henri. *Le Séisme au bord de la rivière*. Paris, P.-J. Oswald : 1958.
- MEMMI, Albert. *La statue de sel*. Paris Coréa : 1967 / *Le scorpion*. Paris, Gallimard : 1969 / *Le désert*. Paris, Gallimard : 1977.

Arabe algérien (J. Madouni) :

L1 :

- CANAMAS, C., NEYRENEUF, C., VILLET, C. : *Cours d'arabe maghrébin*, L'harmattan, 1999 (vendu avec des CD.) (Très bien pour les débutants).
- TAPIÉRO, N. : *Manuel d'arabe algérien moderne*, Paris, Klincksieck, 1978. (Utiliser uniquement le lexique en fin d'ouvrage).

L2 et L3 :

- BEAUSSIER, M. : *Dictionnaire pratique arabe-français*, Carbonnel, Alger, 1958 (Reprographié par Ibis Press en 2006).
- CANTINEAU, J. : « Les parlers arabes des territoires du Sud », in *Revue Africaine*, LXXXV (85), pp. 72-77.
« Les parlers arabes du département d'Oran », in *Revue Africaine*, LXXXIV (84), 1940, pp. 220-231.
« Les parlers arabes du département d'Alger », in *Revue Africaine*, LXXXI (81), pp. 703-711.
« Les parlers arabes du département de Constantine » dans *IVème Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord*, Tome II, (1938), pp. 849-863.
- LENTIN, A. : *Supplément au dictionnaire pratique arabe-français de M. Beaussier*, Carbonnel, Alger, 1958 (Reprographié par Ibis Press en 2006).
- MADOUNI, J. : *Dictionnaire arabe algérien-français (Algérie de l'ouest)*, Asiathèque-Langues O', Paris, 2003.
- MARÇAIS, PH. : « 'Arabiyya », nouvelle édition de *l'Encyclopédie de l'Islam*, Tome 1, pp. 592-601, Leiden, 1960 (dialectes arabes maghrébins) (pp. 579-592, article qui concerne la langue arabe)

Arabe libyen (L2) (Ch. Pereira)

- BENKATO Adam & PEREIRA Christophe. 2016. An Annotated Bibliography of Arabic and Berber in Libya. *Libyan Studies*. 47. LEONE Anna (ed). Cambridge. Cambridge University Press. 149-165.
- PEREIRA Christophe. 2007. Libya. VERSTEEGH Kees et al. (eds). *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*. 3. Leiden. Brill. 52-58.
- PEREIRA Christophe. 2009. Tripoli Arabic. VERSTEEGH Kees et al. (eds). *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*. 4. Leiden. Brill. 548-556.
- PEREIRA Christophe. 2010. *Le parler arabe de Tripoli (Libye)*. Zaragoza. Instituto de Estudios Islámicos y del Oriente Próximo.

L2 - initiation à la dialectologie arabe (N. Comolli)

Les quatre volumes de l'Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics [éd. K. VERSTEEGH e.a., Leiden, Boston : Brill 2006, 2007, 2008, 2009], ainsi que l'index qui en compose le cinquième volume, sont disponibles à (et, en ligne, via) la BULAC.

De même pouvez-vous accéder (en salle et/ou en ligne) à des atlas linguistiques des dialectes arabes [Wortatlas der arabischen Dialekte] publiés par P. Behnstedt et M. Woidich entre 2011 et 2021 chez Brill : <https://catalogue.bulac.fr/cgi-bin/koha/opac-search.pl?idx=&q=%20Wortatlas%20der%20arabischen%20Dialekte>

Vous pouvez écouter et télécharger des documents sonores en arabe dialectal à partir de différentes archives en ligne, par exemple <http://www.semarch.uni-hd.de/> et <http://corvam.unizar.es/en/>.

Concernant les actes de l'Association Internationale de Dialectologie Arabe (AIDA), voir <https://independent.academia.edu/AIDAAssociationInternationaledeDialectologieArabe>.

Autres références utiles :

- CANTINEAU, Jean. 1960. Cours de phonétique arabe. Paris : C. Klincksieck.
CARVALHO, J. Brandão de, NGUYEN, N. & WAUQUIER, S. 2010. Comprendre la phonologie. Paris : Presses Universitaires de France. 254 p.
LONNET Antoine & METTOUCHI Amina éd.s. 2005. Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques) (volume 1). Paris : Ophrys. [Faits de Langues n°26 ; voir <http://fdl.univ-lemans.fr/fr/liste-des-numeros.html>]
METTOUCHI Amina & LONNET Antoine éd.s. 2006. Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques) (volume 2). Paris : Ophrys. [Faits de Langues n°27]

L3 - dialectologie comparée (N. Comolli)

- Behnstedt, Peter. 2017. "À propos du lexique tunisien, ou : Qu'est-ce qui est typiquement tunisien ?", In : Tunisian and Libyan Arabic Dialects: Common Trends - Recent Developments - Diachronic Aspects, V. Ritt-Benmimoun (éd.), Prensas de la Universidad de Zaragoza, p. 103-113.
- Cantineau, Jean. 1936. "Géographie linguistique des parlers arabes algériens. In : IIe Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes d'Afrique du Nord, Tlemcen.
- Cantineau, Jean. 1937. "Les parlers arabes du Département d'Alger", Revue Africaine, LXXXI (81), p. 70-711.
- Cantineau, Jean. 1938. "Les parlers arabes du Département de Constantine". In : IVe Congrès de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord, Société historique algérienne vol. 8, p. 849-863.
- Cantineau, Jean. 1940. "Les parlers arabes du Département d'Oran", Revue Africaine, LXXXIV (84), p. 220-231.
- Cantineau, Jean. 1941. "Les parlers arabes des Territoires du Sud", Revue Africaine, LXXXV (85), p. 72-77.
- CAUBET, Dominique. 2004. "Dialectologie et histoire au Maghreb : pour une sociolinguistique historique", In : Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb. Tunis : Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.
- Cohen, David. 1981. "Remarques historiques et sociolinguistiques sur les parlers arabes des Juifs maghrébins". International Journal of the Sociology of Language, Mouton Publishers, 30, p. 91-105.
- Cohen, David. 1994. "Préface". Actes des premières journées de dialectologie arabe de Paris (éd.s. D. Caubet & M. Vanhove), Paris : INALCO. [9-19]
- Hachimi, Atiqa. 2007. "Becoming Casablančan : Fessis in Casablanca as a case study". In Miller, Catherine, Al-Wer, Enam, Caubet, Dominique, & Watson, Janet C. E. (eds.), Arabic in the city: Issues in language variation and change, p. 97-122. London : Routledge-Taylor & Francis.
- Lentin, Jérôme. 2002. "Variantes dialectales objectives et subjectives : l'écart entre différences de forme et différences de statut sociolinguistique, et ses implications pour l'enquête dialectologique". In Aspects of the Dialects of Arabic Today. Abderrahim Youssi and al (eds.), p. 43-54, Rabat : Amapatril.
- Loubignac Victorien. 1952. Textes arabes des Zaër. Transcription, traduction, notes et lexique. Paris, Librairie Orientale et Américaine, Max Besson Suce [Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, t. XL VI].
- PEREIRA Christophe. 2011. Arabic in the North African Region. WENINGER Stefan et al. (eds). Semitic Languages. An International Handbook. HSK 36. Berlin. Mouton De Gruyter. 944-959.
- PEREIRA Christophe. 2018. Waves of Arabization and the Vernaculars of North Africa. BENMAMOUN Elabbas et al. (eds). An Annotated Bibliography. The Routledge Handbook of Arabic Linguistics. Londres / New York. Routledge. 488-503.

- Taine-Cheikh, Catherine. 1986. "Les altérations conditionnées des chuintantes et des sifflantes dans les dialectes arabes". *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques (G.L.E.C.S.)*, GLECS/EPHE, XXIV-XXVIII (1979-1984), p. 413-435.
- Taine-Cheikh, Catherine. 2017. "La classification des parlers bédouins du Maghreb : revisiter le classement traditionnel". In : V. Ritt-Benmimoun (éd.) *Tunisian and Libyan Arabic Dialects: Common Trends - Recent Developments - Diachronic Aspects*, Prensas de la Universidad de Zaragoza, p.15-42, ESTUDIOS DE DIALECTOLOGÍA ÁRABE, 978-84-16933-98-3.

Introduction à l'anthropo-sociologie du Maghreb (L3) **(A. Barontini) :**

- HALL Stuart. 2013. *Identités et cultures 2. Politiques des différences* (Cervulle Maxime, Ed.), Paris. Ed. Amsterdam.
- MILIANI Hadj. 2002. « Culture planétaire et identités frontalières. À propos du rap en Algérie ». *Cahiers d'études africaines* 4/2002 (n° 168). 763-776.
- RACHIK Hassan. 2012. *Le proche et le lointain. Un siècle d'anthropologie au Maroc*. Aix-en-Provence. Editions Parenthèses-MMSH.
- SAYAD Abdelmalek. 2006 [1991]. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Paris. Raisons d'Agir.
- WEBER Florence. 2015. *Brève histoire de l'anthropologie*. Paris. Flammarion, Champs essais.
- YELLES Mourad. 2005. *Cultures et métissages en Algérie. La racine et la trace*. Paris. Karthala.

Arabe marocain (A. Barontini et Ch. Pereira) :

- AGUADÉ Jordi et ELYAACOUBI Mohammed. 1995. *El dialecto árabe de Skūra (Marruecos)*. Madrid. Consejo Superior de Investigaciones Científicas. pp. 89-98.
- BARONTINI Alexandrine, PEREIRA Christophe, VICENTE Ángeles et ZIAMARI Karima (Eds.). 2012. *Dynamiques langagières en Arabophonie : variations, contacts, migrations et créations artistiques. Hommage offert à Dominique Caubet par ses élèves et collègues*. Área de Estudios Árabes e Islámicos. Zaragoza.Universidad de Zaragoza.
- CAUBET Dominique. 1998. « Étude sociolinguistique des traits préhilaliens dans un dialecte en voie d'urbanisation à Fès ». In *Peuplement et Arabisation au Maghreb Occidental (Dialectologie et Histoire)*. pp.165-175.
- CAUBET Dominique. 1993. *L'arabe marocain. Tome I. Phonologie et morphosyntaxe*. Paris-Louvain. Peeters.
- CAUBET Dominique. 1993. *L'arabe marocain. Tome II. Syntaxe et catégories grammaticales, Textes*. Paris-Louvain. Peeters.
- IRAQUI SINACEUR Zakia (dir). 1993. *Le Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain*. 8 tomes. Rabat. Dar Al-Manahil / Ministère des Affaires Culturelles.
- MARÇAIS Philippe. 1977. *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*. Paris. Adrien Maisonneuve.
- PRÉMARE Alfred-Louis de. 1993-1999. *Dictionnaire Arabe – Français : langue et culture marocaines*. 12 tomes. Paris. L'Harmattan.
- LEVY Simon. 1996. « Repères pour une histoire linguistique du Maroc ». In *EDNA* n°1. Université de Zaragoza (Espagne). pp.127-137.
- MOSCOSO Francisco. 2003. *El dialecto árabe de Chauen (N. de Marruecos). Estudio lingüístico y textos*. Cádiz. Universidad de Cádiz.
- VICENTE Ángeles. 2000. *El dialecto árabe de Anjra (Norte de Marruecos). Estudio lingüístico y textos*. Área de Estudios Árabes e Islámicos 6. Universidad de Zaragoza.